

## AVIS PUBLIC

---

### ALIÉNATION DE BIENS

**AVIS PUBLIC** est par la présente donné par la soussignée, Sonia Bisson, Directrice générale et Greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Marcel :

**Que** : conformément aux dispositions de l'article 6.1 du Code Municipal du Québec, la municipalité de Saint-Marcel a aliéné le bien suivant d'une valeur de 10 000 \$ et plus, autrement qu'à l'enchère ou par soumission publique:

Vente en date du 5 novembre 2024 à Érablière KJT SENC, un camion-incendie « Mack 1998 » au prix de 18 600 \$, par la résolution numéro 174-11-24 adoptée lors de la séance ordinaire le 5 novembre 2024.

DONNÉ À LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARCEL, ce sixième jour du mois de novembre deux mille vingt-quatre.



Sonia Bisson  
Directrice générale et Greffière-trésorière